

davantage que ne le font les 6,000 cultivateurs actuels. En outre, l'écologie des terres arables de l'Île-du-Prince-Édouard subira des dommages bien plus considérables qu'actuellement. Agrandir la superficie des terres n'est pas, à mon avis, la solution.

La plupart du temps, la production en série n'est rentable que lorsqu'une mécanisation raisonnable est possible. Ce serait mauvais, à mon avis, d'aller beaucoup au-delà, en utilisant par exemple des tracteurs de 150 c.v. coûtant des milliers de dollars, à moins qu'on ne veuille à tout prix détruire la ferme familiale. Si c'est ce à quoi on songe, la situation est grave. Il ne faut pas oublier qu'on a colonisé le pays le siècle dernier, à l'époque les pionniers s'établissaient dans des fermes. La ferme familiale a fourni plus que sa juste part à la mise en valeur de notre pays. Ces familles ont donné plus que leur part aux professions, aux sciences, à l'enseignement, à la religion et à bien d'autres œuvres que ne l'ont fait les citoyens.

Comme l'a dit le député de Selkirk, il ne faudrait sûrement pas encourager l'exode rural vers les villes au moins jusqu'à ce que chacun puisse y vivre, y trouver un emploi et la qualité de vie à laquelle il aspire. Il n'en est pas ainsi pour l'instant. J'espère, cependant, qu'on tirera profit des leçons du passé pour empêcher que cette tendance ne se manifeste outre mesure.

Voici ce que dit encore M. Geiger:

Il appert, dans tous les pays en voie de développement, que les petits agriculteurs recourent à des techniques améliorées lorsqu'ils y sont stimulés par des prix et un revenu adéquats, pourvu que certains objectifs et valeurs auxquels ils tiennent n'en soient pas compromis. Comme le prouve la «révolution verte», les petits agriculteurs dont le revenu se situe tout près ou au seuil du minimum vital réagissent à des prix satisfaisants en essayant d'augmenter la production et la productivité. a) s'ils disposent d'un apport d'innovations et de techniques agricoles qui soient à la mesure de leurs moyens; b) si ces changements ne compromettent pas leurs possibilités, dans le cadre des risques qu'ils courent d'ordinaire, de récolter suffisamment de quoi subvenir à leurs familles; et c) si ce revenu additionnel n'est pas entièrement versé aux propriétaires fonciers, aux prêteurs aux négociants et aux percepteurs, mais s'ils en touchent eux-mêmes une part suffisante.

• (1610)

Voilà la clé du problème, monsieur l'Orateur. Aujourd'hui, on encourage les agriculteurs à emprunter jusqu'à \$100,000 ce qui, au taux d'intérêt courant de 8½ p. 100, leur coûterait \$8,500 par an. Je doute qu'un cultivateur qui dispose de \$100,000 comptant les investisse dans l'achat d'équipement et de terre. Dans les circonstances actuelles, il continuerait plutôt à faire de l'agriculture sur une petite échelle et achèterait des valeurs pour \$100,000—peut-être même des bons du Trésor fédéral—pour mener après cela une vie tranquille.

Cela me rappelle l'histoire des trois personnes qui détenaient des billets gagnants de la loterie irlandaise. Le premier était chauffeur de taxi; on lui demande ce qu'il allait faire de ses \$125,000, et il répondit: je vais acquitter l'hypothèque sur ma maison et envoyer mes enfants au collège. La deuxième, une veuve à qui on a posé la même question, répondit: je vais payer toutes mes dettes et m'acheter une jolie maison pour mes enfants et moi. Le troisième était un agriculteur. A la question: qu'allez-vous faire de vos \$125,000, il répondit: «Bien, je pense que je vais tout simplement continuer à travailler sur ma ferme jusqu'à l'épuisement de cette somme».

Des voix: Bravo!

L'hon. M. MacLean: Monsieur l'Orateur, mes observations ont pu vous paraître pessimistes, mais j'ai raison

[L'hon. M. MacLean.]

d'être pessimiste. Toutefois, je suis aussi optimiste en ce que la génération montante aura, je pense, un meilleur sens des valeurs que nous. Les jeunes qui fréquentent les universités à l'heure actuelle commencent déjà à reconnaître et à mieux apprécier les valeurs durables, et lorsqu'ils prendront la situation en main, ils trouveront, je pense, la solution voulue. Si vous me le permettez, je vais revenir à l'article de M. Green, paru dans le *Reader's Digest*:

La préoccupation de la jeunesse. La nouvelle génération, grâce à l'intérêt croissant qu'elle porte à la conservation et à la vie simple, jouera peut-être un jour le rôle le plus important de tous en décidant du sort de l'agriculture. Et si notre jeunesse devait décider que la production d'aliments est une industrie beaucoup trop importante pour la céder aux millionnaires et aux cartels de producteurs agricoles, et que les zones vertes qui existent encore dans notre pays sont trop précieuses pour les confier à des propriétaires terriens nouveau genre, toutes les prédictions des experts selon lesquelles nos entreprises agricoles doivent inévitablement s'accroître constamment et diminuer en nombre n'auront plus aucun sens.

Je vous remercie, monsieur l'Orateur.

M. E. F. Whelan (Essex): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de m'étendre sur le sujet. Toutefois, ayant quelque expérience du crédit agricole et de la Société du crédit agricole, et m'étant fait dire par maints agriculteurs comment cela devrait fonctionner, je dois dire que la Société du crédit agricole et le crédit agricole ont parcouru beaucoup de chemin. Cependant, si nous comparons ce que le Canada fait pour venir en aide à nos agriculteurs et ce que d'autres pays, qui sont nos concurrents directs, font pour les leurs, nous devons convenir que notre Société du crédit agricole a encore bien du chemin à parcourir.

Il y a quelques années, on a proposé l'établissement d'un bureau d'appel pour les agriculteurs dont les demandes auraient été refusées et qui se croiraient lésés. Ces bureaux d'appel ont rendu d'assez bons services mais n'ont pas aidé ceux dont la Société avait refusé la demande autant que beaucoup de députés et d'agriculteurs l'auraient souhaité.

Je soutiens que la Société du crédit agricole n'a pas suivi l'esprit de la loi originale qui visait à faciliter les prêts aux agriculteurs qui ne pouvaient les obtenir ailleurs parce que personne ne leur fait confiance. Il ressort d'une étude sur les pertes moyennes enregistrées par la Société qu'elle a en fait pris très peu de risques. Au cours des trois ou quatre dernières années, la perte moyenne a été à peu près nulle. Il suffit de faire une étude comparative des organismes de crédit agricole de pays étrangers pour constater qu'il nous reste encore beaucoup de chemin à faire pour les rejoindre sur le plan de l'aide qu'ils accordent à leurs cultivateurs. Je songe tout spécialement aux États-Unis dont les agriculteurs font concurrence aux nôtres et dont le niveau de vie est semblable au nôtre.

J'ai rendu visite à des associations de crédit agricole aux États-Unis, j'ai vu comment ils géraient leurs affaires et je propose qu'on s'inspire de leurs méthodes. Il y a eu, par exemple, le cas d'un jeune couple qui voulait acheter une ferme mais qui n'avait pas l'argent nécessaire pour acheter la ferme qu'il avait déjà choisie. Il a consulté le conseiller de l'association de prêts agricoles dans sa localité qui lui a conseillé de regarder dans les environs pour voir s'il ne trouverait pas quelque chose qui lui conviendrait mieux. L'association a trouvé une autre ferme où il y avait beaucoup à faire. Elle a amélioré la terre par des travaux de terrassement. Elle a modernisé le corps de